

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 48 (1912)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

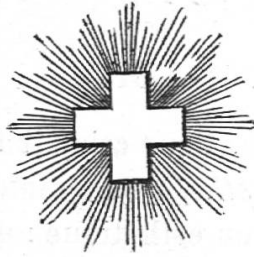
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVIII^{me} ANNÉE

N° 3.



LAUSANNE

20 janvier 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'esthétique et l'enfant.* — *Pédagogie du XX^e siècle.* — *Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *En classe.* — *Rédaction.* — *Mon cahier d'écriture.* — *Comptabilité.* — *Cours complémentaires.* — *Histoire : Les mœurs suisses.*

L'ESTHÉTIQUE ET L'ENFANT

De nos jours, on parle beaucoup d'éducation populaire, et on y travaille beaucoup aussi. Des sociétés telles que l'Art social, en sont la meilleure preuve. Mais ne serait-il pas logique de commencer cette œuvre éducative par l'enfant ?

Dans un livre très intéressant de Marcel Braunschwig sur « l'Art et l'Enfant », nous lisons ce qui suit :

« S'il avait appris à l'école de beaux morceaux de chant, le peuple se plairait moins à entendre des romances niaisement sentimentales ou des chansons stupidement grossières.

» Si dès l'enfance, il avait eu sous les yeux d'artistiques images, il se détournerait avec dégoût des gravures obscènes qui s'étagent impudemment au grand jour de la rue. »

Il me reste à indiquer quels sont *les meilleurs moyens de développer le sens esthétique chez l'enfant, et plus spécialement à l'école primaire.*

Tout d'abord, rendons-nous bien compte que l'éducation esthétique, surtout dans nos classes primaires, ne se fera pas par une nouvelle branche d'enseignement.

Nous ne voulons pas donner des notions nouvelles, mais une sensation de joie, sensation déjà existante, et que nous cherche-

rons à rendre plus intense. Pour cela, il faudra avant tout placer l'enfant dans un *milieu esthétique*.

Faire de l'école un milieu esthétique : quelle utopie ! Oui, si l'on croit devoir transformer chacune de nos classes en un petit musée ; non, si l'on comprend qu'un peu de goût suffit.

Nous sommes déjà privilégiés à Genève, car la plupart de nos salles d'écoles sont maintenant claires et gaies ; quelques-unes même, comme celles de la nouvelle école de la Servette ou de la Roseraie, sont charmantes avec leurs frises de fleurs tranchant, en teintes vives, sur le fond uni des murs.

Mais les murs eux-mêmes sont bien nus ; des cartes géographiques en sont, le plus souvent, l'unique et très insuffisant ornement.

Il est vrai que nous possédons une belle série de tableaux pour l'enseignement intuitif. Quelques-uns des plus nouveaux, comme le Labour, les Vaches au pâturage, la Moisson, sont vraiment artistiques.

Seulement, ne perdons pas de vue que ces tableaux sont destinés à donner des connaissances précises ; leur but est scientifique et non pas esthétique ; serait-ce trop ambitieux de désirer, pour chacune de nos écoles, quelques tableaux, destinés uniquement à être admirés et à former le goût de l'enfant ? Ils constitueraient une décoration mobile, qui serait utilisée tantôt dans une classe, tantôt dans une autre.

La grande difficulté serait de choisir ces tableaux ; car, en art, il faut être prudent, et présenter à l'enfant des chefs-d'œuvre au-dessus de sa portée serait manquer le but.

Il existe pourtant des estampes murales appropriées à l'école ; la maison Larousse en a édité un certain nombre, tels que les « Aspects de la Nature », d'Henri Rivière. Je suis persuadée qu'en étudiant la question à fond et en s'adressant à quelque grande maison d'édition, il serait facile d'obtenir un matériel de décoration, permettant d'orner les classes avec goût et à bon compte.

Il faudrait évidemment qu'il nous fût permis de planter deux ou trois clous sans qu'on nous reprochât d'abîmer nos beaux vernis ! Espérons que cela aussi nous sera accordé !

Mais, en attendant, n'oublions pas que l'ornementation la plus belle et la plus économique nous est fournie par la nature : fleurs des champs et des bois au printemps et en été, baies et feuillages d'automne et quelques plantes en hiver, voilà de quoi transformer l'aspect d'une classe. Et soyez sûrs que les enfants contribueront avec enthousiasme à cette décoration naturelle.

Sachons aussi profiter de journées telles que l'Escalade pour donner à nos salles d'école un air de fête ; un ou deux écussons autour desquels nous grouperons les feuilles et les cartes postales représentant les événements de la célèbre nuit, y suffiront.

D'une façon générale, que chacun de nous se serve de son goût personnel pour rendre sa classe aussi attrayante que possible, et nous aurons prouvé la vérité de cette parole : « Entre l'école maussade et l'école buissonnière, il y a place pour l'école harmonieuse et fleurie ».

Que pouvons-nous faire d'autre que de créer un milieu de beauté pour l'enfant ? le plus simple sera de nous rappeler les facultés esthétiques existant chez lui et de chercher à les développer. L'enfant aime la nature : *donnons-lui donc l'occasion d'entrer en contact avec elle*, d'abord en le conduisant en plein air toutes les fois que cela sera possible. (Je sais bien, pour en avoir fait l'expérience, que les promenades scolaires laissent souvent une impression de fatigue et d'indiscipline, plutôt qu'un souvenir de beauté. Mais j'attribue cela uniquement à nos classes nombreuses et je crois pourtant qu'il serait possible de faire sortir nos enfants plus souvent que nous ne le faisons.)

Il est plus facile de faire entrer des portions de nature dans nos classes, surtout sous la forme de fleurs et de plantes, comme je l'ai déjà indiqué. Certains chants, certains récits ou de courtes poésies évoquant les beautés de la nature, plaisent aux enfants (lorsque les paroles en sont compréhensibles... ce qui n'est pas toujours le cas).

Enseignons-leur ces chants, ces poésies, et sachons les présenter d'une manière si vivante que les mots forêts, prairies, fleurs ou oiseaux, évoquent véritablement en eux des visions de pleine campagne.

Je voudrais encore voir rétablir partout, même en ville, la poétique coutume de célébrer, par une fête, le retour du printemps. C'est une manière tangible de faire sentir à l'enfant toute la beauté du réveil de la nature.

Nous avons aussi constaté chez nos élèves, une grande faculté d'admiration. Profitons-en, et *sachons leur apprendre à admirer*.

Quoi ? Mais tout ce qui est admirable !

Comme le dit Ruskin : « Que l'enfant adore des cailloux ou des légumes, si vous n'avez pas d'autres dieux à proposer à son admiration, mais qu'il apprenne à admirer ».

D'un mot, sachons attirer l'attention des petits sur la beauté des choses qui les entourent, ne serait-ce qu'un rayon de soleil venant jouer sur le mur de la classe.

Les grands sauront déjà apprécier des productions de l'art.

Avec eux, quelques *visites dans les musées* me semblent très faisables, à la condition de leur montrer peu de chose à la fois et que ce peu soit à leur portée; à condition surtout de ne pas leur donner d'opinions toutes faites, ce qui supprimerait chez eux le sens critique, indispensable à la formation du goût.

Mentionnons encore les séances de *projections lumineuses*, par lesquelles nous pourrions faire voir aux enfants de tout âge des choses belles, qu'ils ne verront peut-être jamais en réalité. Espérons que ces séances entreront de plus en plus dans nos habitudes scolaires.

(A suivre.)

Pédagogie du XX^{me} siècle.

L'éditeur d'un Dictionnaire de pédagogie américaine nous apprend, entre autres intéressants renseignements, quelle a été la production d'œuvres pédagogiques pendant l'année 1910. Aux Etats-Unis, sur 3145 ouvrages nouveaux, 348 traitaient de questions d'éducation; cette proportion est bien plus forte en d'autres pays : 578 sur 8446 en Angleterre; 4203 sur 30 317 en Allemagne; 1005 sur 8805 en France. Les pédagogues ne peuvent plus suivre que de loin cette trop abondante littérature; ils sont obligés de se spécialiser eux aussi dans leur propre branche. L'intérêt grandit partout pour les choses d'éducation. « L'importance de l'école et de la profession d'instituteur ne cesse de croître, dit l'éditeur du Dictionnaire, M. Mourve. Au point de vue du nombre des maîtres, c'est maintenant la plus large des professions. Un des changements sociaux les

plus significatifs du temps présent, c'est la tendance à faire assurer par l'école des diverses responsabilités sociales et morales jusqu'à présent attribuées à d'autres professions et à d'autres institutions. C'est l'école, aujourd'hui, qui est devenue responsable de la moralité des jeunes générations. La famille n'est plus à même de remplir sa fonction d'éducation et l'école doit la remplacer... » Reste à savoir si cette tendance est bonne; nous ne le voyons pas. Si, malheureusement, les parents ne savent plus remplir leur tâche — nous ne pensons pas seulement aux pauvres gens, — si l'école doit y suppléer dans la mesure du possible il n'en demeure pas moins que c'est un mal social dont on sera bien obligé de mesurer quelque jour les funestes conséquences. Les devoirs de la famille sont incessibles.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. Augmentations de traitement. — Il y en a plusieurs à enregistrer et cela est fort réjouissant. Voici la commune de Perroy qui vient d'augmenter de 100 fr. le traitement de son instituteur, M. Frédéric Monnet, puis celle de Trélex, qui vient d'accorder à M. Courvoisier la même augmentation. Elle a décidé en outre de ne plus faire balayer les classes par les élèves, mais par une personne spécialement désignée pour cela. La commune de Gilly a aussi augmenté le traitement de M. Zwahlen, instituteur, et de M^{mes} Quiblier et Bielser, institutrices; la commune de La Rippe en a fait de même pour M. et M^{me} A. Roulier, titulaires des deux classes de la localité. Enfin, Corcelles sur Chavornay vient aussi d'augmenter de 150 fr. le traitement de M. Benoît instituteur et de 100 fr. celui de Mlle Huber, institutrice. Nos félicitations à ces autorités avisées qui savent témoigner leur reconnaissance autrement que par de simples mots et qui comprennent qu'il y a mieux à faire, surtout à notre époque, où l'on ne parle que du renchérissement de la vie. Les paroles de reconnaissance passent mais les augmentations restent !

Nous sommes heureux que les communes prennent l'initiative d'augmenter elles-mêmes le traitement initial de leur corps enseignant respectif; il est à souhaiter seulement que le mouvement commencé se généralise dans tout le canton, et que ces augmentations ne soient pas l'apanage de quelques privilégiés.

L'Etat pourra s'associer à ce mouvement en augmentant la pension de retraite et les augmentations trisannuelles; l'augmentation de ces dernières s'impose; c'est une nécessité pour ceux qui ont charge de famille et qui ne peuvent plus, à l'heure actuelle, équilibrer leur budget. On nous dira que c'est trop demander à la fois. Mais non, il n'y a rien de trop; tout nous paraît légitime et nécessaire, et ces demandes ne sont pas faites par quelques voix isolées, mais par le corps enseignant vaudois tout entier. Comme tout le monde, il subit aussi le contre-coup du renchérissement de la vie, qui se fait aussi bien sentir à la campagne qu'à la ville. On fait constamment appel à son dévouement, à son patriotisme; ses devoirs augmentent d'année en année; on compte toujours plus sur lui pour

maintes choses. Nous sommes heureux de cette confiance et nous ferons toujours en sorte de la mériter hautement ; mais il ne faut pas oublier non plus que nous avons des besoins matériels pressants et qu'on ne les satisfait pas avec des éloges ou de beaux rapports. Nous croyons donc le moment venu d'attirer l'attention de nos autorités cantonales sur l'état financier du corps enseignant vaudois, et de présenter nos desiderata. Nous sommes confiants et certains que notre voix sera entendue ; nous avons toujours pu compter sur la bienveillance de nos autorités.

Il est encore une chose à considérer, c'est que si une amélioration matérielle n'est pas décidée dans un temps plus ou moins rapproché, le recrutement du corps enseignant deviendra toujours plus difficile et ce serait chose fort préjudiciable à notre canton.

A. DUMUID.

*** **Société vaudoise des maîtres abstinents.** — Ensuite d'entente avec le Comité central de la S. P. V., cette vaillante petite association a décidé d'offrir aux diverses sections du canton, pour leurs assemblées de printemps, les conférenciers suivants : Mme T. Combe, l'écrivain neuchâtelois bien connu, et MM. les docteurs Forel et Bertholet. Ces conférenciers parleront de la question antialcoolique soit au point de vue moral, soit au point de vue scientifique. M. le Dr Bertholet est un jeune médecin qui a fait quantité d'expériences pratiques et qui connaît cette question d'une façon approfondie.

Les présidents des sections qui désirent s'assurer le concours d'un de ces conférenciers pour le printemps 1912, peuvent en faire la demande dès maintenant à M. H. Pidoux, instituteur à Orbe ; tous les frais sont à la charge de la Société des maîtres abstinents. Nous ne saurions que trop recommander ces conférences, scientifiques avant tout, et qui sont bien faites pour éclairer le personnel enseignant sur cette question toujours si importante et si actuelle.

Nous félicitons également la Société des maîtres abstinents pour son intéressante et utile initiative, et nous espérons qu'elle rencontrera un vigoureux appui.

A. D.

† **Noémi Rochat.** — Le 6 janvier dernier, à l'Abbaye, une assistance nombreuse et recueillie rendait les derniers devoirs à une jeune institutrice, Noémi Rochat, enlevée à l'affection des siens après une longue et pénible maladie. La défunte obtint son brevet en 1908 et débuta dans l'enseignement à Ballaigues. Malheureusement sa carrière ne devait pas être de longue durée car, après deux ans et demi d'activité, la maladie l'obligeait à abandonner sa classe et à garder le lit pendant une année entière. Elle se rendit ensuite à Genève, puis à Lausanne, où sa santé s'améliora momentanément. Cependant, après un court séjour, elle y mourut à l'âge de 24 ans. Selon ses derniers désirs, elle fut inhumée dans son village natal.

A l'église, MM. Valotton et Bugnon, pasteurs, M. Grobéty, délégué de district, ont retracé en termes excellents sa courte mais belle carrière pédagogique, et ont rendu un dernier témoignage de reconnaissance à cette institutrice de mérite qui a toujours été dévouée et consciencieuse.

S. B.

JURA BERNOIS. — **Les examens de recrues dans le Vallon de Saint-Imier.** — M. Charles Corbat, instituteur à Saint-Imier, a publié récem-

ment, dans le *Démocrate* de Delémont, un rapport sur les examens des recrues provenant des communes de Villeret, Saint-Imier, Renan, La Ferrière, Cormoret Courtelary. Ces épreuves pédagogiques ont été dirigées, du 29 septembre au 2 octobre 1911, par les experts fédéraux, MM. Mégroz et Renck. Sur 168 recrues, une seule a été dispensée de l'examen pour raison d'âge. Voici les résultats constatés par M. Corbat : Villeret, 15 recrues avec une moyenne de 1.90; Renan, 11 recrues, 2; Sonvilier, 23 recrues, 2.12; Saint-Imier, 82 recrues, 2.16; La Ferrière, 8 recrues, 2.65; Cormoret, 11 recrues, 2.77; Courtelary, 7 recrues, 2.89; enfin, 10 jeunes gens étrangers à la région avec une moyenne de 1.85.

Comme terme de comparaison, M. Corbat cite les moyennes de 1910 pour Genève, qui tient la tête des cantons suisses avec la note 1.59, pour Berne, qui est au seizième rang avec 1.87, et pour Uri qui est en queue avec 2.15. La moyenne de la Suisse est de 1.86.

Les conclusions de M. Corbat seront appuyées par tous ceux qu'intéresse le développement de nos écoles. Toutes les communes devraient organiser des écoles complémentaires et des cours préparatoires précédant le recrutement. Il faudrait partout réintroduire la neuvième année d'école où elle a été supprimée.

M. Corbat, qui a dirigé un cours préparatoire organisé par la Section de Saint-Imier de la Société suisse des commerçants, cite le fait que ses 19 élèves ont obtenu la note moyenne 1.58. C'est là un argument sérieux et une démonstration pratique de l'utilité des cours complémentaires.

H. GOBAT.

*** **Synode des Franches-Montagnes.** — Il s'est réuni le samedi, 23 décembre, à Saignelégier. M. Bacon, maître secondaire à Saignelégier, a donné lecture d'un excellent rapport sur la revision du plan d'études. Le programme de nos écoles primaires est trop chargé, dit-il, il faut le simplifier surtout dans le cours inférieur. L'entrée à l'école ne devrait pas se baser sur l'âge, mais sur le développement de l'enfant.

M. Beuret, instituteur à Saignelégier, a parlé de l'influence des mauvaises lectures, et M. Reinhardt, maître secondaire, a préconisé la création d'écoles complémentaires de jeunes filles. Le programme devrait comprendre l'économie domestique, la préparation des aliments, la connaissance des denrées alimentaires, les ouvrages manuels, l'hygiène, la puériculture, les soins à donner aux malades.

H. GOBAT.

*** **Retraite de M. le Dr Gobat.** — M. le Dr Gobat, directeur de l'Intérieur, a donné sa démission de Conseiller d'Etat pour le 31 mars prochain. Entré au gouvernement bernois en 1882, à la mort de Bitzios, il fut chargé du Département de l'Instruction publique qu'il a échangé, il y a quelques années, contre le Département de l'Intérieur. M. Gobat sera vivement regretté du corps enseignant jurassien auquel il a toujours témoigné beaucoup d'intérêt et de sympathie. L'honorable conseiller d'Etat se consacrera exclusivement au bureau international de la paix.

H. GOBAT.

*** **Ecoles enfantines.** — La Société des Ecoles enfantines du canton de Berne aura sa réunion annuelle à Berne le 20 janvier prochain. La discussion

des statuts, les nominations réglementaires, ainsi que deux conférences, sont à l'ordre du jour.

M^{lle} E. Stauffer fera l'historique des écoles enfantines de la ville de Berne et M^{lle} P. Mann parlera de l'état actuel des écoles enfantines dans notre canton.

Le président du comité d'initiative est M. Th. Möckli, instituteur à Neuveville.

*** **Mutualité scolaire de Delémont.** — Elle comptait au 31 décembre dernier 353 membres dont 264 à Delémont, 28 à Soyhières et 61 à Courtételle. Pendant le dernier exercice, elle a payé 1074 fr. 10 d'indemnité, dans 80 cas de maladie, soit 13 fr. $\frac{1}{3}$ en moyenne. Le fonds de réserve est de 602 fr. 85; le fonds maladie ou de secours s'élève à 1150 fr. 09 et le fonds commun d'épargne à 4488 fr. 05. L'entrée dans la mutualité peut se faire dès l'âge de cinq ans. La cotisation est de 15 centimes par semaine dont 7 centimes vont au fonds d'épargne et 8 centimes tombent au fonds de secours ou de maladie. H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Les plus beaux récits des chroniques de Froissart, transcrits pour les lecteurs d'aujourd'hui. 1 vol. in-16 avec 47 illustrations et une couverture ornée d'une miniature du moyen-âge. Fr. 3.50. Librairie Payot & Cie, Lausanne.

Froissart est le roi des *Chroniqueurs*. Ses chroniques forment la plus belle des épopées. On ne saurait connaître le moyen-âge sans l'avoir lue et la lecture de cette œuvre de génie est la plus émouvante qui soit. Grâce à son prestigieux talent d'évocat, Froissart fait revivre devant nos yeux, en chair et en os, tout le monde bruyant et pittoresque du moyen-âge, tous ces orgueilleux et brillants seigneurs du quatorzième siècle si semblables à nous par les instincts de leur corps et les mouvements de leur âme. « Au triple point de vue historique, littéraire, philologique — on pourrait ajouter romanesque et poétique — le chroniqueur de Valenciennes représente à peu près seul, dit Siméon Luce, pour le commun des lecteurs, un siècle entier. »

« S'agit-il, dit M. G. Lanson, de montrer un chevalier en armes, une armée en bataille, le travail sanglant d'une mêlée, l'éclat des tournois, noces et *caroles*, Froissart est notre homme. Il a une précision, une netteté, une verve qui saisissent, avec cela la plus aisée et naturelle spontanéité. »

A l'histoire qu'il n'écrit pas, Froissart rend cet immense service de l'évoquer. C'est par là que son œuvre nous est proche et son génie bienfaisant. Pour la jeunesse en particulier, nous croyons à l'efficacité d'un commerce, même superficiel, avec « l'incomparable *imagier* ». Par une saine et opportune réaction de l'instinct plastique contre un abus de la culture abstraite, la pédagogie des « leçons de choses » n'a-t-elle pas reconnu avec Schopenhauer l'importance de l'*Anschauung* pour la recherche de la vérité? Froissart a sa place marquée dans l'enseignement né de cette intuition, comme un des plus subtils appareils enregistreurs de sens et de couleurs qui ait fonctionné sur la planète.

Contenant un choix des plus beaux récits de Froissart, c'est-à-dire la fleur des *Chroniques*, le présent volume forme un véritable collier de perles littéraires. On y trouvera le récit merveilleux des batailles de Crécy et de Poitiers, du siège de Calais, la classique chevauchée du chroniqueur au pays de Foix, avec les épisodes émouvants ou comiques qui s'y rattachent, l'histoire d'Orthon, « l'esprit familier », puis la Joute fameuse des Trois Chambellans, qui est une manière de compte rendu sportif, chanté par la muse d'Homère, etc...

Pour mettre ces admirables histoires à la portée des lecteurs d'aujourd'hui, une transcription était nécessaire. Elle a été faite avec un soins exquis par M. Robert Godet. C'est en son genre une heureuse réussite d'art. M. Godet n'a pas voulu rajeunir plus que de raison le savoureux français du quatorzième siècle. Il n'a renouvelé le vocabulaire qu'autant qu'il présentait des termes complètement tombés en désuétude ou par trop éloignés de leur présente acception. Il a tâché de conserver à la syntaxe ses formes naïves, tour à tour gauches et frustes, au style son naturel, parfois compliqué, et son allure toujours spontanée, à l'expression, son accent si juste, sa « verdure ».

Tel quel, ce volume unique en son genre dans la littérature française et destiné non seulement à la jeunesse, mais au grand public également, formera un délicieux cadeau pour les gens de goût.

Manuel élémentaire de langue allemande, par J. E. Loze. — Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

M. Loze a voulu réaliser dans ce livre la combinaison tant cherchée depuis quelques années de la méthode directe d'étude de l'allemand avec celle que l'on convient d'appeler grammaticale.

Cet ouvrage relève de la méthode directe en ce que chaque leçon est le développement d'idées puisées dans le même milieu, et que l'on y parle successivement de sujets tirés de la vie scolaire, de la vie familiale, du corps humain, du vêtement, des occupations journalières, de la ville et de la campagne. Mais il adopte plusieurs des procédés en usage dans les manuels d'autrefois en plaçant en tête de chaque leçon un vocabulaire allemand-français, en fournissant des explications grammaticales circonstanciées, et en recourant à la traduction comme exercice d'application.

Quant à l'ordre grammatical adopté, il nous paraît très logique. M. Loze retarde le plus possible l'emploi des déclinaisons et gradue les difficultés avec soin.

La valeur d'un manuel se reconnaît surtout à l'usage. Nous croyons toutefois que celui de M. Loze rendra de bons services dans les classes nombreuses, ayant des élèves divers d'âge et de capacités. C'est du reste à l'intention des classes primaires qu'il a été composé, sur la demande expresse de la Commission scolaire de la Chaux-de-Fonds. Cette autorité a sans doute voulu remédier à une insuffisance de résultats qu'elle attribuait à l'usage trop exclusif de la méthode directe. Pour obtenir des résultats meilleurs, on fera bien toutefois de compter moins sur un manuel spécial que sur une organisation des classes qui ne voue pas d'emblée les efforts du maître à la stérilité par des effectifs trop nombreux rendant impossibles les exercices individuels indispensables dans l'étude d'une langue étrangère.

E. B.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Comment corriger une mauvaise habitude.

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la correspondance suivante :

« J'ai dans ma classe deux élèves qui ont la déplorable habitude d'attribuer à la faute d'un camarade toutes les sottises qu'ils commettent. Je ne puis faire une observation à l'un d'eux sans qu'aussitôt il s'écrie : « Monsieur, c'est la faute d'un tel, il me parle, il m'appelle, il m'a poussé, etc. ». Quelqu'un de mes collègues pourrait-il me donner un moyen pratique de remédier à cet état de choses ? ».

Nous avons transmis ces lignes à l'un de nos *anciens* qui nous a envoyé la réponse ci-dessous, en ajoutant qu'il serait très heureux de mettre, par l'intermédiaire de notre journal, sa vieille expérience au service des jeunes collègues.

Je me souviens qu'à l'époque déjà lointaine de mes débuts, j'avais un de ces élèves qui avait réussi plusieurs fois à me mettre hors de moi, ce qui n'augmentait guère mon prestige.

Un jour que je songeais au moyen de lui faire passer sa mauvaise habitude, le hasard m'amena devant un bazar à l'étalage duquel j'aperçus un superbe pantin de bois tout bariolé. Une idée me traversa l'esprit et je fis l'acquisition du jouet. Le lendemain, je le cachai dans un tiroir du pupitre et j'attendis l'occasion de m'en servir. Elle ne tarda pas. A peine les élèves étaient-ils aux prises avec un problème un peu ardu que mon Alexis (c'était son nom) se retourna vivement, fit tomber son livre, et, en voulant le retenir, envoya d'un geste brusque le plumier et tout son contenu sur le plancher.

Me voici encore obligé de te punir, Alexis, lui dis-je tranquillement. — « Monsieur, c'est Henri qui m'a appelé ! » — Dans ce cas, tu n'es pas coupable, répondis-je au grand étonnement de toute la classe. J'ai fait hier soir la connaissance de quelqu'un qui se trouve dans les mêmes conditions que toi. Il ne demanderait pas mieux que de rester tranquille, mais chacun s'évertue à lui faire remuer bras et jambes. Du reste, pour que tu ne sois plus le seul ici à qui cela arrive, je l'ai amené. Le voici ! Et montrant gravement le pantin, je tirai la ficelle et ses membres s'agitèrent en cadence avec un bruit de castagnettes. Inutile de dire quel rire homérique accueillit cette apparition. Seul, Alexis ne riait pas.

Mon succès fut complet. Il y eut bien encore, de la part d'Alexis, quelque velléité de répondre : « C'est un tel qui... », mais il me suffisait de faire mine d'ouvrir le tiroir et de dire : « Ah ! oui, la ficelle ! » pour arrêter la suite sur ses lèvres.

Si le moyen n'est pas très *pédagogique*, il a quelquefois du bon, à condition naturellement qu'on en use avec modération.

UN ANCIEN.

RÉDACTION

Degrés supérieur et intermédiaire.

Nicolas de Flue.

Ce travail pourra servir de résumé des trois morceaux de lecture suivants : *Dupraz et Bonjour*, page 91 ; *Rosier*, deg. sup., p. 102 ; *Renz*, page 150.)

PLAN. — 1. Sa naissance, sa famille, son village ; il fut laboureur, citoyen, soldat. — 2. Sa retraite ; sa réputation. — 3. Division des cantons suisses, diète de Stanz. — 4. Injures des délégués des cantons, séparation, situation périlleuse de la Confédération. — 5. Intervention de frère Nicolas, son message de conciliation. — 6. Rétablissement de la paix. — 7. Idée morale.

DÉVELOPPEMENT. Nicolas de Flue naquit en 1417 ; il appartenait à une ancienne famille de Saxelen, petit village de l'Obwald, non loin de Sarnen. Il fut d'abord un simple laboureur et remplit fidèlement ses devoirs de citoyen, mais refusa la place de landamann de son canton. Il servit aussi sa patrie comme soldat et fut un modèle de loyauté, d'activité et de simplicité.

En 1467, poussé par ses sentiments religieux et le besoin de se recueillir, il résolut de se séparer du monde. Il se retira au Ranft, dans le vallon de Melchthal où il avait construit une petite cabane. Sa réputation de sagesse, de piété, de sainteté se répandit au loin et de nombreux visiteurs venaient le voir pour satisfaire leur curiosité ou pour écouter ses bons conseils.

Après les guerres de Bourgogne, les cantons suisses étaient divisés. Plusieurs fois les députés des états confédérés s'étaient réunis sans parvenir à s'entendre. Une dernière diète eut lieu à Stanz, vers Noël 1481. Deux questions devaient y être tranchées : le partage du butin conquis dans les guerres de Bourgogne et l'entrée de Fribourg et Soleure dans la Confédération.

A peine réunis, les représentants des cantons s'adressèrent des injures et toute entente devint bientôt impossible.

La diète allait se dissoudre et peut-être la guerre amener la ruine de la Confédération. Le curé de Stans, Henri Imgrund, alla aviser de ce qui se passait l'ermite du Ranft, son ami. Celui-ci accourut. Les députés à la Diète qui se disposaient à regagner leurs foyers consentirent à se réunir une dernière fois. Alors, se plaçant au milieu d'eux, frère Nicolas les exhorta à la concorde ; il leur rappela que c'était par leur union que la Confédération avait été prospère et leur conseilla sagement de ne pas se diviser pour un vil butin.

Les paroles de Nicolas de Flue apaisent les querelles ; les esprits surexcités se calment et bientôt la réconciliation est accomplie. Le butin de Grandson est partagé proportionnellement au nombre des soldats fournis par les cantons. Fribourg et Soleure sont admis dans la Confédération.

La nouvelle de l'accord fut accueillie avec une grande joie et le son des cloches annonça dans toute la Suisse le rétablissement de la paix.

Nicolas de Flue a sauvé la patrie d'un grand péril. Il a ramené le calme où régnait la colère ; il a semé la joie où la guerre allait éclater, aussi a-t-il été appelé le pacificateur de la patrie.

Tâchons que nos paroles, loin d'exciter la haine, la colère, la jalousie, la discorde, soient un message de paix parmi nos semblables, dans nos familles, dans la société, dans les assemblées publiques.

APPLICATION. — *Ecriture* : Une parole douce apaise la fureur, mais une parole blessante excite la colère.
Ed. CLERC.

MON CAHIER D'ÉCRITURE

Voir *Educateur* 1914, page 286.

Page 28.

En titre, entre les lignes 3 et 4 : La Suisse. *Dès la 7^e ligne* : La Confédération suisse a été fondée le 1^{er} août 1291. — Les 22 cantons qui la forment sont devenus confédérés dans l'ordre suivant : *14^e ligne* : A. Confédération des 8 anciens états. *15^e ligne, un trait*. *Dès la 17^e ligne* : Uri, Schwytz, Unterwald en 1291 ; Lucerne en 1332 ; Zurich 1351 ; Glaris et Zoug 1352 ; Berne 1353. — *22^e ligne* : B. Confédération des 13 cantons. *23^e ligne, un trait*. *Dès la 25^e ligne* : Fribourg et Soleure 1481 ; Bâle et Schaffhouse 1501 ; Appenzell 1513. — *30^e ligne*. C. Confédération des 22 cantons. *31^e ligne, un trait*. *Dès la 33^e ligne* : St-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin et Vaud, 1803 ; Valais, Neuchâtel et Genève 1815. — *Un trait sur la 37^e ligne, puis date et signature sur la 39^e*.

Page 29.

Entre les lignes 3 et 4, en titre : La Suisse. *Dès la 7^e ligne* : La Suisse avait, lors du dernier recensement, décembre 1910, une population totale de 3 753 293 habitants répartis comme suit dans les différents cantons :

Diviser le reste de la page en 2 parties égales par un trait vertical et écrire sur deux colonnes : Berne, 645 877 ; Zurich, 503 915 ; Vaud, 317 457 ; St-Gall, 302 896 ; Argovie, 230 634 ; Bâle, 212 406 ; Lucerne, 167 223 ; Tessin, 156 166 ; Genève, 154 906 ; Fribourg, 139 654 ; Thurgovie, 134 917 ; Neuchâtel, 133 061 ; Valais, 128 381 ; Grisons, 117 069 ; Soleure, 117 040 ; Appenzell, 72 632 ; Schwytz, 58 428 ; Schaffhouse, 46 097 ; Glaris, 33 316 ; Unterwald, 30 949 ; Zoug, 28 156 ; Uri, 22 113 habitants. *Date et signature sur la dernière ligne*.

Page 30.

Entre les lignes 3 et 4 : Le canton de Vaud. *Dès la 7^e ligne* : comprend 19 districts, 60 cercles et 388 communes, savoir : **Aigle**, Corbeyrier, Leysin, Yverne, BEX, Gryon, Lavey, OLLON, LES ORMONTS, Ormonts-dessous, Ormonts-dessus, VILLENEUVE, Chessel, Noville, Rennaz, Roche, **Aubonne**, Bougy, Féchy, St-Livres, etc.

NOTA : Souligner d'un double trait les chefs-lieux de districts et d'un trait simple les chefs-lieux de cercles.

Pages 31, 32, 33 et 34.

Suite de la page précédente.

NORA : Ce travail peut paraître un peu long ; il ne sera cependant pas inutile, car il est bon que nos élèves aient au moins une fois, pendant leur scolarité, l'occasion d'entendre et d'écrire les noms de toutes les communes de leur canton. D'ailleurs le maître profitera de ces leçons pour faire observer une quantité de faits intéressants : Noms semblables et façon de les distinguer : Villars le Grand, Villars le Terroir, Villars-Mendraz, Villars Ste-Croix ; Corcelles près Payerne, Corcelles le Jorat, Corcelles sur Chavornay, Vuflens la Ville, Vuflens le Château, etc.

Situation des localités dont le nom est précédé d'un article : Le Chenit, Le Lieu, La Rippe, Le Vaud, L'Abergement, La Rogivue, Les Cullayes, Les Tavernes, etc.

Idem dont le nom est terminé par *ens* : Echallens, Vuarrens, Bottens, Dailens, Ecublens, Echandens ; par *y* : Lully, Lussy, Pully, Prilly, Dizy, Suchy, Pomy ; par *ins* : Gingins, Givrins, Prangins, Bassins, Bursins ; par *ier* : Crasrier, Duillier, Arzier, Genolier, Crissier ; par *enges* : Préverenges, Denges, Martherenges, Rossenges, etc., etc.

COMPTABILITE

Degré supérieur. 1^{re} et 2^{me} années.

Prix de revient. Prix de vente.

Un négociant de Lausanne reçoit de Gênes 12 tonneaux d'huile d'olive, pesant brut 5472 kg., tare 15 %, à fr. 120,50 les 100 kg. net, avec 3 % d'escompte. Il compte pour frais de magasinage, à Gênes, fr. 30 ; il donne de plus au courtier, comme commission d'achat, 1 1/2 % du montant de la facture non escomptée ; les frais de transport se montent à fr. 8,63 par 100 kg. sur 5480 kg., et ceux de douane à fr. 1.— par quintal sur le poids brut. Il a payé fr. 15 de camionnage et fr. 16.74 de frais divers. Il y a, en outre, à tenir compte des frais généraux de sa maison. Ces derniers se décomposent comme suit :

1^o Salaire de l'employé, fr. 720 ; 2^o Loyer du magasin, fr. 900 ; 3^o Impôts, fr. 70 ; 4. Assurances et patentes, fr. 45 ; 5^o Frais de bureau, fr. 25 ; 6^o Eclairage, fr. 90 ; 7^o Chauffage, fr. 160 ; Intérêt de son capital de roulement, soit fr. 12 000 à 4 1/2 %.

Il évalue à fr. 34 000 le prix de revient de la marchandise qu'il vend annuellement (sans frais généraux). Quel est donc, en y ajoutant la part proportionnelle des frais généraux, le prix de revient du kg. d'huile, et le prix de vente s'il veut faire un bénéfice du 12 %.

Nota. — On déterminera en premier lieu le % des frais généraux.

Détermination des frais généraux.

1 ^o Salaire de l'employé	Fr. 720 ;
2 ^o Loyer du magasin	» 900 ;
3 ^o Impôts	» 70 ;
4 ^o Assurances et patentes	» 45 ;
5 ^o Frais de bureau	» 25 ;
6 ^o Eclairage	» 90 ;
7 ^o Chauffage	» 160 ;
8 ^o Intérêt de fr. 12 000 à 4 1/2 %	» 540 ;

Montant des frais généraux Fr. 2550

Une vente de fr. 34 000 nécessite fr. 2550 de frais généraux ;

» fr. 100 » fr. x » » = 7 1/2 %.

Prix de revient et prix de vente de 1 kg. d'huile.

12 tonneaux d'huile d'olive,	Brut kg. 5472.—	F. C.
	Tare 15 % » 820.8	
	Net 4651.2	
A Fr. 120.50 les 100 kg.		5604.70
Escompte 3 %		168.15
Valeur comptant		5436.55
Frais de magasinage		30.—
Commission d'achat 1 1/2 % sur Fr. 5604.70		84.07
Frais de transport : 5480 kg. à fr. 8.63 les 100 kg.		472.92
» douane : 5472 kg. à fr. 1.— le q.		54.72
Camionnage		15.—
Frais divers		16.74
Prix de revient, sans les frais généraux		6110.—
Frais généraux : 7 1/2 % de fr. 6110		458.25
Prix de revient total		6568.25
Bénéfice : 12 % de fr. 6568.25		788.20
Prix de vente total		<u>7356.45</u>
Prix de revient du kg. = fr. 6568.25 : 4651,2 = fr. 1.41.		
Prix de vente du kg. = fr. 7356.45 : 4651,2 = fr. 1.59.		M. à L.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Mercredi.

GÉOGRAPHIE : Compte rendu sur *Glaris et Zurich*.

HISTOIRE : *Alliances et conquêtes de la Confédération des Huit*. L'histoire du XV^e siècle débute encore par une guerre d'indépendance. Exaspérés par l'insolence et la dureté des baillis chargés de les gouverner, les Appenzellois se proclament indépendants de l'abbé de *St-Gall* ; les victoires du *Speicher* (1403) et

du *Stoss* (1405) sanctionnent le nouvel état de choses. Un mouvement analogue, quoique moins caractérisé, provoque la formation des *ligues grisonnes* : *ligue Caddée* (1367), *ligue Grise* (1424) et *ligue des Dix Juridictions* (1436). — Ne pas s'étendre trop sur ce dernier sujet, au risque de perdre un temps précieux.

Revenons aux Confédérés. Uri et Obwald s'emparent de la *Léventine* en 1403; peu après, ils achètent *Bellinzone*. Ces conquêtes seront la cause de la bataille d'Arbedo (1422) et de l'expédition de *Rysig* (1425). — En 1415, violant la paix jurée, sept cantons prennent les armes contre le duc d'Autriche auquel ils enlèvent l'*Argovie*. Un concours de circonstances à peu près identique amène la conquête de la *Thurgovie* en 1460. Les cantons tendent à remplacer dans leurs droits les puissants seigneurs qui régnaient sur les contrées avoisinant leurs territoires; après avoir voulu l'indépendance pour eux-mêmes, ils se gardent de l'accorder aux autres.

RÉDACTION : a) *La forêt dans notre contrée*. Etendue et importance. Nature du sol qu'elle occupe; arbres qui la composent; lesquels y réussissent le mieux. Surveillance dont elle est l'objet; mode d'exploitation des bois; plantations (reboisement). Comparer avec ce qui se faisait autrefois dans ce domaine, (on se bornait à couper les arbres). Rôle de la forêt au point de vue du climat et des eaux.

b) *La culture de la vigne* (ou la culture fourragère) *dans notre contrée*. Sur un plan analogue.

c) *Renseigner un ami à l'étranger, en lui donnant des nouvelles de la maison*. Un ami qui habite maintenant loin de vous, vous a écrit à l'occasion du Nouvel-An. Il vous demande des nouvelles de la maison : vous les lui donnez en le remerciant de sa sympathie. Dites-lui également qu'on ne l'a pas oublié dans votre famille, qu'on parle souvent de lui à la veillée, etc.

INSTRUCTION CIVIQUE : Progr. a. *Les attributions du Conseil fédéral* (suite). Département politique : Rapports de la Confédération avec les Etats étrangers; agents diplomatiques. Dép. des finances : Ressources de la Confédération : douanes, régie des monnaies, régie de l'alcool. Dép. militaire : L'armée suisse (brièvement puisqu'elle est en voie de réorganisation). Dép. des postes et chemins de fer : Services centralisés : postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer. Dép. de l'intérieur : Ecole polytechnique, cours professionnels.

Progr. b. *Le Grand Conseil* (comparer avec le Cons. général ou le Cons. communal).

ARITHMÉTIQUE : *Fractions ordinaires*. Il est inutile de revoir toute la théorie des fractions; se borner aux calculs les plus usuels. Conversion d'une fraction ordinaire en fract. décimale. Le nombre correspondant à l'entier étant connu, calculer la valeur d'une fraction quelconque de l'entier, et réciproquement. Convertir deux fractions en fractions de même dénominateur, les additionner ou en calculer la différence.

Calcul oral, pages 33 et 34. Calcul écrit, page 33.

Samedi.

ARITHMÉTIQUE : Suite de la leçon de mercredi. Calcul oral, pages 35-37. Calcul écrit, pages 34 et 35. Choisir les problèmes suivant la force des élèves.

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE : Compte rendu des leçons de mercredi.

RÉDACTION : Mise au net, critique. Cas échéant, traiter le 2^{me} sujet.

GÉOGRAPHIE : *Canton de Berne*. Régions. Montagnes, vallées et cours d'eau. Localités principales et voies de communication. Population ; langues et religions. Engager les élèves à revoir, dans le manuel-atlas, ce qui a trait aux conditions économiques.

LECTURE : *Jeune Citoyen*, n° 15, page 22 ; n° 11, page 33 ; n° 13, page 12.

E. VISINAND.

HISTOIRE

Les mœurs suisses.

Autrefois comme aujourd'hui, la Suisse était un pays de *contrastes*.

Sa géographie physique a déterminé son morcellement politique : vingt-cinq Etats s'y coudoient. Cette division extrême est encore compliquée par la multiplicité des races, des langues et des religions.

Les mœurs diffèrent avec le genre de vie. *Primitives* dans les Alpes et le Jura, elles se caractérisent par la simplicité de l'habitation, la frugalité de la nourriture, l'originalité des réjouissances. Le nomadisme, l'émigration n'y sont pas rares (Tessin, Grisons). Dans le plateau, l'élevage du bétail, l'agriculture ou la viticulture apportent aux paysans abondance et prospérité. Malgré les parasites et la mévente, le vigneron ne désespère pas. Les hautes vallées du Jura, de Saint-Gall ou d'Appenzell délaissent de plus en plus le travail à domicile. Les fabriques le remplacent. Enfin, les villes pratiquent surtout la grande industrie. Elle rend leur population cosmopolite. Des foyers de vie scientifique, artistique, littéraire, universitaire grandissent nos modestes capitales.

Au moyen âge, la Confédération était une agglomération de démocraties, d'oligarchies, de principautés ecclésiastiques. Ici le peuple était souverain, là une caste seule détenait le pouvoir. L'avarice des baillis, la morgue et l'orgueil de ses membres étaient partout notoires. Autant de codes ou coutumiers que de contrées, d'où procès innombrables. Les ordonnances pleuvaient sur les sujets. Le gouvernement était *paternel* ; il aimait régenter. Des lois somptuaires interdisaient le luxe ; la censure sévissait.

Les anciens Suisses étaient braves. Leur esprit militaire les portait au service mercenaire. Mais ils étaient rudes, ignorants, superstitieux. En ces temps où l'instruction publique n'existait pas, on avait dans les régiments et dans les villes des amuseurs officiels : *loustics*, *patifous*, *fatschins*. On crut longtemps aux *monitoires*, *incantations*, *formules magiques*, *almanachs*.

Les conditions actuelles de la vie ont atténué les contrastes. Une *nation* est née là où il n'y avait pour la constituer qu'un domaine commun de souvenirs et d'intérêts. Le Suisse du midi des Alpes est vif, alerte, bouillant. Le Suisse allemand est pondéré, réfléchi. Autant il est centralisateur dans les grands cantons, autant les *welches* restent fédéralistes.

L'évolution de la démocratie s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Nos milices sont partout populaires. Dans ses assises qui sont les *tirs*, *fêtes de gymnastique*, de *chant*, le peuple suisse donne l'impression d'un peuple uni et fort, prospère et sain.

P. D.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde,
mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10 % est toujours
accordé à 30 jours aux membres
de la SPV. sur nos prix connus.

10%

MAITRE DE FRANÇAIS

et de Branches Commerciales **est cherché** par Institut de Jeunes Gens
de la Suisse française.

Position bien **rémunérée** et d'**avenir** pour Homme **sérieux, éner-**
gique, capable cas échéant de prendre la direction.

Entrée le 15 Avril ou époque à convenir.

Offres avec références, certificats, prétentions, etc. sous **H 2061 N.** à Haa-
senstein & Vogler, Neuchâtel.

H 2061 N

PAGES ILLUSTRÉES

Journal pour la jeunesse.

Publication créée en avril 1910, pour lutter efficacement contre l'influence de la littérature immorale et criminelle.

Ab. annuel : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. Le N° 20 cent.

3^{me} année

N° 18

15 Janvier 1912

SOMMAIRE:

Le déluge de feu (suite), par Eug. Penard. — *Chronique de la quinzaine*, par Ed. Junod. — *Michelet à Lucerne*. — *Le premier jour d'école*, par F. Guillermet. — *Chronique scientifique*, par Aug. Dubois. — *Tim Boum, grand garçon* (suite), par T. Combe. — *A bâtons rompus*, causerie pour jeunes filles, par B. Hentsch. — *La pension des oiseaux*, par Tony d'Ulmès. — *Nos concours*.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — **Bien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ÉDUCATEUR

On désirerait posséder les années 1899, 1900 et 1901. Adresser offres et prix à la Gérance de l'Éducateur.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER

viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**

en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E. U. A. 1904 1906 1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Editions FÖTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHÉON (suite)

Chœurs à 2 et à 3 voix égales, a capella

Prix nets

North, Ch. Fête scolaire	— .25	de Faye-Jozin, F. La chanson	
— Chant de promotions	— .25	du vieux moulin, à 2 voix	— .50
Rousseau, J. Le Jour de Noël, à		— Le même, à 3 voix	— .50
3 voix	— .25	Mayor, Ch. Alouette légère, à 3	
— Voici Noël, à 3 voix	— .25	voix	— .25
— Joie de Noël, à 3 voix	— .25	Grunholzer, K. Noël, à 2 voix	— .25
— Pourquoi ces chants de Noël ?		North, C. Paix sur la terre, 2 voix	— .25
à 3 voix	— .25	Grunholzer, K. Gloire à Jésus, à	
— Le sapin de Noël, à 3 voix	— .25	2 voix	— .25
— Noël, te voilà de retour, à 3		Uffoltz, P. Cloches, sonnez, à 2	
voix	— .25	voix	— .25
— Noël, le ciel est bleu, à 3 voix	— .25	Meister, C. O sainte nuit, 2 voix	— .25
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3		Grunholzer, K. Lumière de Noël,	
voix	— .25	à 2 voix	— .25
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix	— .25	Harnisch, A. Vœux de nouvelle	
— Chantons tous Noël, à 3 voix	— .25	année	— .25
Sachs, L. Le printemps vainqueur	— .25		

H. Giroud

Nouvelle collection de 25 chœurs
d'hommes. 1 volume relié, Fr. 2.50.

Hochstetter, J.

Stances à l'Helvétie, pour baryton
solo et chœur d'hommes, avec accom-
pagnement de piano. Partition et
parties, net, Fr. 2.— Le chœur seul,
25 cent.

Requiem pour Mignon

pour chœur, soli et orchestre ou piano.
(Numéro facile à intercaler dans un pro-
gramme de concert.)

Musique de R. Schumann.

Hymne suisse

pour chœur d'hommes ou chœur mixte,
avec orchestre ou piano.

Musique de J. Lauber.

24 chants populaires pour quatuor

à voix mixtes et accompagnement
de piano.

Musique de J. Lauber.

Léo Sachs

Le Printemps vainqueur, quatuor
vocal ou chœur mixte, avec piano.

S. Grandjean

20 compositions faciles pour orgue ou
harmonium, net. Fr. 2.50.

La chanson des mois

soli et chœur de femmes avec accompa-
gnement de piano et d'instruments
à cordes (ad lib.).

Musique de G. Pantillon.

Hymne à l'aurore

pour chœur d'hommes avec accompa-
gnement d'orchestre ou piano.

Musique de G. Pantillon.

Soleil du Léman

pour chœur d'hommes avec accompa-
gnement d'orchestre ou piano.

Musique de Ch. Mayor.

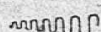
Chansons lointaines

pour chœur mixte et orchestre ou piano
Paroles de J. Olivier.

Musique de J. Bischoff.

Léo Sachs

Hymne, quatuor vocal ou chœur mixte,
avec piano.



Envois à l'examen



DIEU

HUMANITE

PATRIE

LAUSANNE — 27 janvier 1912.



XLVIII^{me} ANNÉE. — N° 4.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser d'ici au 15 février, le montant de leur abonnement pour 1912 au compte de chèques postaux N° 11 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 15 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Le Gérant : J. CORDEY

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Dernaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{me} Pesson, Augusta, Genève.
Métrai, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconviplier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Guérison radicale
des Rhumes anciens et récents
toux bronchites
par la
SOLUTION PAUTAUBERGE
Préviend la Tuberculose

Recommandée & prescrite par le corps médical.
Fr. 3.50 le flacon. — Toutes pharmacies.

Librairie Payot & Co., Lausanne.

UNE ENCYCLOPÉDIE DE POCHE POUR LA JEUNESSE

ALMANACH PESTALOZZI pour 1912.— Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. Un volume petit in-16 de 300 pages, contenant *plusieurs centaines* d'illustrations en noir et en couleurs, Relié, toile souple. 1 fr. 60

« Je comprends le succès que ce petit livre rencontre auprès du public suisse et souhaite que chaque année il s'affirme davantage. »

A. LACHENAL,
ancien conseiller fédéral.

Des écoliers et écolières nous écrivent : L'*Almanach Pestalozzi* est pour moi le cadeau de Noël que je préfère à tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ; il est tout simplement superbe.

MISE AU CONCOURS DE DEUX LIVRES DE LECTURES ALLEMANDES

Sur la proposition de la commission des moyens d'enseignement qui a discuté l'opportunité de nouveaux livres de lectures allemandes pour les écoles secondaires de langue française du canton de Berne avec les maîtresses et maîtres que la question intéresse plus spécialement et suivant les délibérations prises dans la réunion du 9 décembre écoulé, à Tavannes, la Direction de l'Instruction publique met au concours l'élaboration de deux livres de lectures allemandes.

Les auteurs enverront leurs manuscrits jusqu'au 10 février 1913 inclusivement, accompagnés d'un pli cacheté contenant une devise et leur nom et leurs prénoms, devise qui sera transcrite sur les travaux, lesquels porteront aussi la mention : Concours de livres de lectures allemandes, au président de la commission, M. Marcel Marchand, directeur, à Porrentruy. (H 256 Y)



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,
300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours
accordé à 30 jours aux membres
de la SPV. sur nos prix connus.

10%